

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for various regions including Alsace-Lorraine, Germany, and France.

En vente à PARIS à la Librairie Alcan-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES La petite ligne 90 P.

RECLAMES La ligne 60 P.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

Voir à la 4^e page la suite de notre feuilleton.

Lettre de France

PAUL DÉROULEDE

Vous ne comprendriez pas que je laisse passer cette semaine sans vous entretenir de lui? Il y a huit jours, quand l'affreux nouveau m'est parvenu, j'allais fermer la lettre qui vous était destinée.

résoudre à bouger, notre maître, les yeux pleins de larmes derrière ses lunettes, ayant fermé le livre. Nous voulions connaître l'auteur de ces vers qui nous semblaient plus beaux que tout au monde.

Puis vint la Ligue. Avant même de porter l'uniforme de nos régiments, nous étions aux ordres de Déroulède, et nous savions bien que c'était déjà être soldats de la France.

Quelle que fût le rendez-vous qu'il nous donnât, nous nous y rendions tous, bien assurés sans avoir à raisonner que nous allions au devoir, au poste de combat où il convenait que nous nous trouvions.

Nous autres, qui étions quelques centaines de mille ces soldats, nous l'aimions et nous le servions ainsi. Dans la rue, au pied de nos monuments, à Champigny, à Buzenval, partout où il convenait pour l'honneur de la France qu'il y eût des Français, nous nous retrouvions à son appel.

Il l'a bien prouvé cette semaine, ce Paris si catonné et si généreux cependant. D'un seul coup il a réparé, en allant, vague irrésistible de l'âme française, autour du corbillard sacré. Pour accompagner une dernière fois le grand patriote, le soldat éternel et non soumis à la loi des cadres, qui avait dit, fait, souffert, crié les actes et les mots qu'il pensait, Paris, libéré cette fois de sa blague, a fait cortège jusqu'à l'église inclusivement au grand corps de son héros maintenant immobile, impuissant à le représenter partout, toujours et quand même.

La Journée

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat de la justice et des cultes pour l'Alsace-Lorraine est nommé; c'est M. Frenken, jusqu'ici directeur au ministère de la justice de Prusse, un catholique.

La Chambre française a commencé hier après-midi la discussion du budget de 1914.

A une conférence donnée par l'ancien ministre, M. Cléron, à Hazebrouck, les auditeurs, au nombre de 1.500, se sont engagés à soutenir l'abbé Lemire aux prochaines élections.

L'instruction dans l'affaire d'espionnage de Toul amène d'importantes découvertes.

Le ministre Machado, qui s'est présenté hier à la Chambre portugaise et qui continue la politique

de Costa, est déjà répudié par les deux fractions républicaines que dirigent MM. d'Almeida et Camacho.

Le nouvel emprunt hongrois (500 millions) a été souscrit pour un cinquième en Angleterre; c'est la première fois, depuis 25 ans, que le public anglais participe à une émission austro-hongroise.

Le prince de Wied, qui avant son départ de Berlin a notifié officiellement aux représentants des grandes puissances et à la commission de contrôle qu'il accepte le trône d'Albanie, sera pendant son séjour à Vienne reçu en audience par l'Empereur.

En Turquie, l'ambassade de Russie déclare que l'accord est établi entre la Turquie et la Russie au sujet des réformes à effectuer en Arménie.

La commission du budget de la Diète japonaise a voté une réduction de trente millions de yens sur le budget de la marine.

En Chine, la réforme monétaire se fait sur la base de l'échange d'argent. Le président Yuan-Chi-Kai institue une cérémonie religieuse officielle en l'honneur de Confucius et renouvelle ses déclarations en faveur de la liberté de conscience.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Le général von Bernhardi veut une augmentation de l'armée allemande.

Dans un article de la Post, le général von Bernhardi réclame une nouvelle augmentation de l'armée allemande. Il propose d'incorporer chaque année 40.000 recrues de plus et de prolonger jusqu'à 30 mois le service des troupes allemandes.

Le général von Bernhardi dit dans cet article qu'il revient d'Algérie, où les zouaves l'ont fortement impressionné ainsi que nous le disions hier.

« Quelles magnifiques troupes ! » s'écrie-t-il. Il ajoute qu'en Algérie tout le monde croit à la guerre avec l'Allemagne pour le printemps prochain.

Il assure, en terminant, que jamais l'armée française et l'armée russe n'ont été aussi fortes qu'en ce moment.

Incendie à la manufacture royale de porcelaine de Berlin.

Un grand incendie a éclaté dimanche dans la manufacture royale de porcelaine à Berlin. Il a été éteint au bout de deux heures par les pompiers de Berlin et de Charlottenbourg réunis. Les dommages paraissent assez importants. Il n'y a à déplorer aucun accident grave.

L'Allemagne impériale.

C'est le titre d'un livre qui a été récemment le prince de Bilibow, ex-chancelier de l'Empire et ex-président du ministère prussien.

L'auteur y a esquissé à grands traits l'histoire moderne du continent et la constitution de l'Allemagne en grande puissance. Il s'y est occupé de la transformation d'une population agricole en une communauté commerciale, de l'élargissement graduel des frontières prussiennes, des vastes ressources militaires, accompagnées de conquêtes et dans la suite soutenues par la création d'une flotte qui ne le cède qu'à celle de la Grande-Bretagne.

On comprend aisément que le prince de Bilibow ne va pas, dans son livre, jusqu'à révéler tout le fond de sa pensée. Il est, et il le, poussé à certaines réticences en raison de son tempérament d'habile diplomate. Sa situation de plus, il y a obligé. Cela n'empêche pas son livre d'être plein de détails intéressants.

Si Bismarck a établi l'Empire allemand, ce furent ses successeurs qui donnèrent à l'Allemagne la situation qu'elle occupe présentement parmi les nations. Le prince de Bilibow fait ses efforts pour montrer que cette situation nouvelle dérive de l'ancienne. Le développement de la politique intérieure en politique internationale fut seulement possible lorsque les Etats se furent unis. L'ex-chancelier dit, à ce sujet :

« Ce ne fut que lorsque l'Empire fut assuré sa sécurité en Europe qu'il devint possible de nourrir les intérêts que les entreprises allemandes, tant industrielles que commerciales, avaient créés dans tous les quartiers du globe. Il est certain que Bismarck n'aurait pas prévu cet essor de l'Allemagne ni les problèmes qu'il devait se poser à cette époque. Ce lui était, du reste, impossible. Parmi les riches trésors de sagesse politique que le prince de Bismarck nous a légués, il n'y a pas de maxime universellement applicable et dont nous eussions pu user dans nos problèmes internationaux, comme celles qu'il formula pour un grand nombre d'événements de notre vie nationale. Bismarck, cependant, avait pavé le chemin pour ces nouvelles et différentes phases. Nous ne devons jamais oublier que sans le gigantesque travail du prince de Bismarck, qui, par son puissant effort, répara, en l'espace de quelques années, ce qui avait été mal mené et négligé pendant des siècles, cette ère nouvelle ne serait jamais ouverte! »

merciaux allemands et la création de la flotte. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Allemagne impériale :

« L'Angleterre est inquiétée sérieusement par le développement de notre puissance navale et la lutte que nous lui livrons sur le terrain économique. Sans aucun doute, il y a encore des Anglais qui pensent — selon le principe, exprimé par Montaigne, « que le dommage de l'un est le profit de l'autre » — que si l'importante Allemagne disparaissait de la terre, l'Angleterre ne pourrait qu'y gagner. Mais, entre pareils sentiments en Angleterre et le sentiment qui anime la France vis-à-vis de l'Allemagne, il y a une différence marquée qui trouve son expression correspondante dans les politiques des deux pays. La France nous attaquerait si elle se croyait suffisamment forte. L'Angleterre, elle, n'aurait recours à cette extrémité que si elle croyait ne plus pouvoir défendre ses intérêts économiques autrement que par la force. La politique de l'Angleterre à notre égard est de l'égoïsme national; celle de France, c'est de l'idéalisme national. Celui qui poursuit son intérêt restera, ordinairement, plus calme que celui qui poursuit une idée. »

FRANCE

Déclarations de M. Doumergue.

Le correspondant de l'Universel à Paris a été reçu par M. Doumergue, président du conseil et ministre des affaires étrangères, qui lui a déclaré :

« Nous envisageons l'avenir avec confiance, car toutes les difficultés ont été écartées. Pour que les Etats balkaniques puissent se développer tranquillement dans leur nouvelle situation, il n'est plus besoin maintenant que de bonne volonté. »

« Les puissances se sont mises d'accord sur la question des îles, et je ne puis pas croire que leur décision ne sera pas écoutée. En ce qui concerne l'Albanie, je crois aussi que les plus grandes difficultés ont été surmontées. J'espère que le prince de Wied arrivera prochainement en Albanie et que le jeune Etat pourra se développer paisiblement. »

« Je suis très heureux de l'occasion qui me permet d'affirmer mon admiration et celle du gouvernement français pour la manière dont la Roumanie remplit sa mission. »

« La Roumanie a mérité tous les éloges, non seulement par la sagesse de la direction de sa politique, mais aussi par la décision et la mesure avec lesquelles elle a su limiter ses demandes. Elle a ainsi acquis une place d'honneur dans le concert européen. »

« Je ne suis pas surpris si aujourd'hui les yeux de tous ceux qui désirent la paix sont tournés vers la Roumanie. Quant à nous, nous ne demandons pas mieux que de nous rapprocher encore plus de votre pays, et je ne vois pas ce qui empêcherait de resserrer les relations de la France et de la Roumanie. »

M. Doumergue a ajouté, au sujet du traité de Bucarest, que ses stipulations devront être maintenues, et que c'est sur elles que reposera la prospérité des Etats balkaniques dans l'avenir.

Les prochaines grandes manœuvres.

Les manœuvres françaises de cette année comprendront des opérations très diverses. Il n'y aura pas moins de quatre séries de manœuvres, toutes de genres absolument dissemblables :

1^o C'est en Picardie qu'auront lieu les manœuvres de corps d'armée, qui mettront aux prises le 1^{er} corps, commandé par le général Franchet d'Espèrey, et le 2^e corps, commandé par le général Gérard. Une cinquantaine de mille hommes seront en présence. C'est à ces manœuvres que le Président de la République assistera et que seront conviés les officiers étrangers.

2^o En Champagne, auront lieu les manœuvres de cavalerie, qui offriront la plus grande importance. Six divisions de cavalerie, c'est-à-dire 144 escadrons, se trouveront aux prises pendant huit jours, sous la haute direction du général Sordet, grand-maître de la cavalerie française. Ce sera la première fois depuis 1870 que pareille masse de cavalerie aura été appelée à manœuvrer.

3^o Il y aura des manœuvres de forteresse devant la place d'Epinal, sous la direction d'un membre du conseil supérieur de la guerre, probablement le généralissime en personne.

4^o Enfin les manœuvres de montagne du 15^e corps auront lieu dans la région des Alpes, autour de Nice.

Le Congrès des socialistes indépendants.

Le Congrès national du parti républicain socialiste, qui a à sa tête MM. Augagneur, Violette, Paul Boncour et Breton, s'est ouvert dimanche matin, rue Richelieu, à Paris, sous la présidence de M. Violette.

Une centaine de délégués représentant de nombreux groupements de Paris et de province, prennent part aux travaux du Congrès.

M. Buisson, membre de la commission de réorganisation, a tout d'abord donné lecture de la déclaration du parti et d'une résolution d'après laquelle seuls pourront être admis et déclarés inscrits au groupe les députés décidés à soutenir de leurs votes un gouvernement s'engageant :

1^o A prendre, dans le plus bref délai des mesures permettant le retour à la loi de 2 ans; 2^o à réaliser l'impôt global et progressif sur le revenu avec la déclaration; 3^o à réaliser l'impôt sur le capital destiné à couvrir les dépenses militaires extraordinaires.

Une longue discussion s'est engagée ensuite sur la réorganisation du parti. On a ensuite commencé la discussion de l'attitude du parti dans la prochaine campagne électorale. M. Augagneur a vivement invité les électeurs à ne voter que pour les candidats qui auront fourni des pages en ce qui concerne les questions laïques, fiscales et militaires.

L'autre Simon.

L'épique aventure causée à quelques-uns des plus remarquables Q. M. par notre confrère Biraül et son... fils Hégésippe Simon, a été accueillie par un défilé de rire général.

Mais il y a l'autre, Jules Simon, dont le cantarino sera célébré cette année. On va donc former un comité provisoire qui sera chargé de recruter les adhésions d'hommes politiques influents.

rient aucunement la sollicitude d'un gouvernement démocratique et républicain. René BERNARD.

Jules Simon a de la chance d'avoir sa statue. Venant après Hégésippe, il ne l'eût pas obtenue.

AUTRICHE-HONGRIE

Intervention du Saint-Siège à propos de différends entre catholiques.

Un petit groupe de catholiques, sous la direction d'une dame de la haute noblesse et de deux personnalités, mène à Vienne, en communauté d'idées et de moyens avec le comte d'Oppersdorff, une campagne, qui a fait quelque impression. Il s'en prend à tous les catholiques qui ne pensent pas comme eux, — l'évêque, avec le prince-archevêque de Vienne en tête, et le clergé compris. La grande dame, Mme la comtesse de Chotek, est mère de la femme de l'archiduc-héritier d'Autriche-Hongrie; les deux hommes sont un M. Orol et un abbé d'origine rhénane, M. Mauss. Avec l'aide du comte d'Oppersdorff, ils ont fondé à Vienne un organe sous le nom de Feuille de dimanche catholique autrichienne, laquelle répond au journal Klarheit und Wahrheit, de M. le comte d'Oppersdorff; paront les collaborateurs réguliers celui-ci figure officiellement.

De gros incidents ont ému tout le clergé et les fidèles du vaste archidiocèse viennois; en ces tout derniers temps, le journal de M. l'abbé Mauss avait dénoncé le prince-archevêque de Vienne, Mgr Pilz, ancien coadjuteur de feu le cardinal Nagl, et le « Katholischer Volksbund », de suivre et de propager des doctrines en opposition avec le Saint-Siège et notamment avec l'Encyclopédie Singulari quadam (relative aux syndicats chrétiens). Les attaques contre le chef de l'archidiocèse eurent pour réponse immédiate une grandiose manifestation d'amour filial et de fidélité envers le prince-archevêque à laquelle s'associèrent tout le clergé séculier et régulier diocésain et toutes les organisations catholiques du pays avec le « Volksbund ».

Au nom de ces organisations et œuvres catholiques le comte Trautmannsdorff, président de la Fédération des œuvres catholiques d'Autriche, se rendit au Vatican et fournit au Saint-Père toutes les explications nécessaires. Pie X fit le meilleur accueil à ces renseignements et autorisa son interlocuteur à faire savoir officiellement et publiquement aux organisations et œuvres de la Fédération qu'il les bénissait ainsi que leur archevêque, et les encourageait à persévérer dans leur voie.

La déclaration que le comte fit, ensuite, à la Fédération, l'organe de M. Mauss opposa la bénédiction que, peu de temps auparavant, le Saint-Père avait accordée à la comtesse de Chotek, lors d'une visite qu'elle avait faite au Vatican, et en déduisit que le Saint-Siège encouragerait, au contraire la campagne de la Feuille du Dimanche.

Le Saint-Père vient de mettre fin à cette controverse. Le prince-archevêque de Vienne a fait part au comte Trautmannsdorff, président de la Fédération Populaire catholique d'Autriche d'une lettre que lui a adressée le cardinal-secrétaire d'Etat et que le comte est autorisé à publier. La publication a eu lieu, samedi 7 février, dans la Reichspost, de Vienne. En voici la traduction d'après le texte allemand :

« Révérendissime prince et archevêque, A Sa très vive douleur, le Saint-Père a appris les grandes divergences d'opinions et les inquiétudes qui ont surgi en ce dernier temps, parmi les catholiques d'Autriche. Le Saint-Père a été non moins grandement étonné et péniblement touché d'apprendre comment on a voulu mal interpréter le contenu et la portée de paroles que le Saint-Père a adressées, au cours d'une simple audience privée, à une personnalité viennoise (notre notaire N. D. R. : la comtesse Chotek) et comment on a voulu leur attribuer l'importance d'une décision définitive au sujet de questions graves que, au contraire le Saint-Père s'est réservé d'examiner en commun avec les révérendissimes Evêques d'Autriche. »

Après avoir pris connaissance minutieuse du mémoire que M. le comte Ferdinand de Trautmannsdorff lui a remis récemment, Sa Sainteté m'a chargé de l'agréable devoir d'exprimer à Votre Grandeur Sa suprême sympathie en raison des sentiments de filial dévouement et de parfaite obéissance envers Ses instructions qui sont exprimées dans ce mémoire. En effet, la Fédération mentionnée ne se contente pas de combattre énergiquement toute doctrine ou tendance erronée dans le domaine politique et social, et de repousser absolument la tendance de vouloir introduire dans les pays catholiques le système des sociétés interconfessionnelles, mais il reconnaît aussi, en conformité avec les énonciations doctrinales réitérées du Saint-Siège, que la question sociale n'est pas une question purement économique, mais avant tout une question religieuse et morale et, à ce point de vue, soumise au jugement et à l'autorité de l'Eglise; elle se propose, enfin, de collaborer de toutes ses forces, dans les domaines de la vie, à la réalisation du sublime programme du Saint-Père. Inaugurare Omnia in Christo.

C'est pourquoi Sa Sainteté lous et encourage ces excellentes tendances que poursuit le Katholischer Volksbund, bénit les distingués personnes qui le dirigent, et ne doute pas que les catholiques d'Autriche, s'associant à ces saines principes, se placent sous la conduite de leurs pasteurs pour mener à bonne fin le bon combat pour le triomphe de la vérité, pour le salut de l'Eglise et des âmes qui sont, surtout de nos jours, exposées aux persécutions de nombreux et puissants ennemis.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

SUEDE

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

(Signé) R. CARD. MERRY DEL VAL.

La question de la défense nationale devant la Chambre.

A la deuxième Chambre, durant la discussion du budget des affaires étrangères, un orateur a relevé divers bruits et commentaires faux parus ces temps derniers dans la presse et relatifs à la politique extérieure de la Suède. Le ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets de la mise en circulation de ces bruits, mais il estime qu'ils ne méritent aucune émotion excessive. Les gouvernements d'Europe savent parfaitement bien que les mesures de défense de la Suède ont un caractère pacifique. La politique de la Suède est et restera une politique de neutralité, libre, indépendante et basée sur les intérêts de la Suède. Elle n'est garantie par aucun Etat et repose sur le respect que la Suède pourra obtenir bientôt d'elle-même, ainsi que l'espère le ministre, grâce au perfectionnement de ses moyens de défense.

ALSACE-LORRAINE

Le nouveau gouvernement.

Nomination du sous-secrétaire d'Etat de la justice et du directeur ministériel.

Depuis hier, 9 février, le nouveau gouvernement d'Alsace-Lorraine est au complet.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que l'Empereur a nommé sous-secrétaire au ministère d'Alsace-Lorraine M. le Dr Frenken, conseiller supérieur de justice, intime et effectif, directeur au ministère de la justice de Prusse. Il est chargé de la section de la justice et des cultes.

La démission de M. de Traut, directeur ministériel au ministère d'Alsace-Lorraine, a été acceptée; M. de Traut reçoit l'étoile de l'Ordre de la Couronne de 2^e classe. M. Cronau, conseiller ministériel à Strasbourg, est nommé directeur ministériel.

M. le Dr Frenken est né en 1854, il est catholique, originaire de l'arrondissement de Hainberg, département d'Aix-la-Chapelle. Il a fait ses études aux universités de Marburg, Göttingue et Bonn. En 1878 il entra dans l'administration de la justice et fut nommé assesseur en 1883. A Cologne, il reçut sa formation pratique sur la base du droit rhénan, le Code Napoléon. A Trèves et à Cologne il fut attaché en qualité d'assesseur au parquet; en 1889, il était procureur près le tribunal régional à Cologne, plus tard attaché en la même qualité à la Cour d'appel.

En 1898, M. Frenken fut nommé conseiller du parquet. Comme à cette époque les notaires et les fonctionnaires de l'Etat-civil étaient sous le surveillance du parquet, M. Frenken eut l'occasion de connaître à fond toutes les questions judiciaires. Fin 1899 il fut nommé fonctionnaire adjoint au ministère de la justice, en 1900 conseiller à la Cour d'appel à Celle, puis conseiller intime de justice et conseiller rapporteur. Pendant quatorze ans, M. Frenken eut à s'occuper au ministère des affaires concernant le personnel des juges dans le pays rhénan. Il fit partie aussi de la commission d'examen judiciaire. L'année suivante il fut nommé directeur ministériel.

Comme homme politique M. Frenken ne s'est pas affirmé autrement. Il a pris une part active aux travaux de la réforme du Code de procédure criminelle.

Malgré ses 59 ans, M. Frenken a conservé toute sa vigueur. Il a été surpris de sa nomination; il a reçu l'ordre de prendre possession de son poste aussitôt que possible. En sa qualité d'homme du pays du Rhin, il croit avoir suffisamment de connaissances et d'expérience pour se mettre rapidement au courant de la situation en Alsace-Lorraine.

Autres changements.

Il faut s'attendre à d'autres changements dans le personnel des hauts fonctionnaires. Plusieurs de ceux qui sont actuellement à Strasbourg, recevront des postes dans les administrations de l'Empire. C'est ainsi que M. Bott, conseiller ministériel à la section de la justice et des cultes — un Alsacien — serait transféré en la même qualité à l'Office impérial de l'intérieur.

On a déjà annoncé que M. le Dr Albrecht, président du Conseil supérieur de l'instruction publique, prendra sa retraite après le vote du budget. M. le Dr Back donnera sa démission de curateur de l'Université. Les successeurs éventuels de ces deux fonctionnaires ne sont pas encore connus.

Au Ministère.

Une note officielle annonce qu'on travaille légalement dans les bureaux du ministère. Les fonctionnaires du ressort de l'agriculture sont surpris des connaissances extraordinaires dont dispose le nouveau ministre de l'agriculture quant au pays et ses habitants.

Le fisc et les „Pandours“.

Du Nouvelliste:

« Le fisc militaire a essayé de traiter, sous la main, avec les „pandours“. Il a fait offrir une indemnité de 50 M à chaque Saverinois qui a dû passer la frontière nuit du 23 au 24 novembre dans la cave humide des pandours. Mais les prisonniers d'une nuit de novembre ont refusé cette indemnité insignifiante. Tous maintiennent leur première réclamation qui s'élève à 100 M. Ils ont raison. Si un civil audacieux avait en l'idée de séquestrer le colonel ou le lieutenant „mondial“, il n'en eût pas été quitte à si bon compte. Au cours du procès Reutter, on a entendu des pères de famille se plaindre des suites fâcheuses qu'eut pour eux cette incarcération. L'un d'eux y a gagné des rhumatismes; un autre est sorti de la cave odieuse avec une maladie ophthalmique. Tout indique que les militaires voudraient éviter un procès. Mais les „pandours“ n'ont rien à redouter. D'ailleurs, la municipalité s'est engagée à prendre les frais de procédure à sa charge. Il est bon que la lumière entière se fasse sur les incidents de novembre, non pas devant un conseil de guerre, mais à la barre d'un tribunal civil. »

Autour de Saverne.

L'Elisier rapporte que samedi, lorsqu'il traversa une dernière fois les rues de Saverne, théâtre de ses hauts exploits, le lieutenant baron de Forsner, aussi bien que l'autre lieutenant qui l'accompagnait, avait la main droite sur la garde de son épée et, de la main gauche, il tenait le fourreau devant lui.

Ce même confrère rapporte que l'un des correspondants saverinois des journaux pangermanistes est un ancien officier supérieur retraité qui se vante de ses relations particulières avec le ministre de la guerre. Quand on connaît le genre des articles qu'écrit ce monsieur dans le *Zaberner Tageblatt* (de Kehl) on peut facilement s'expliquer l'attitude complètement à côté et les informations erronées du ministre de la guerre.

Devant le tribunal des échevins de Kehl s'est déroulé, lundi matin, un des nombreux épisodes qui se sont greffés sur les tristes incidents de Saverne et qui en sont la non moins triste illustration: l'affaire de M. Wiebicke fils avec le *Strassburger Rundschau*.

On se souvient que, indigné des attaques déversées par cet organe contre son père, directeur du *Zaberner Anzeiger*, M. Auguste Wiebicke, accompagné d'un ami, M. Clad, de Saverne, alla en auto à Kehl, pénétra dans les bureaux de la *Rundschau* et cravacha MM. Ays,

réducteur responsable, et Goetz, directeur de la *Rundschau*.

A 3 h. 15 eut lieu le prononcé du jugement. M. Wiebicke est condamné à 100 M d'amende ou vingt jours de prison, M. Clad à 40 M d'amende ou huit jours de prison; tous deux solidairement aux frais.

Changements dans la garnison de Saverne.

Le lieutenant-colonel Sonntag, qui appartenait jusqu'ici au 99^e régiment d'infanterie, est nommé commandant du 50^e régiment à Deutsch-Eylau. L'*Anzeiger* de Saverne dit que le lieutenant-colonel Sonntag jouissait des sympathies générales dans les sphères civiles et militaires à Saverne. Avant l'arrivée du colonel von Reutter il avait commandé le 99^e régiment pendant quelque temps et avait toujours su maintenir une bonne entente entre civils et militaires. Même pendant la période agitée, alors que le colonel von Reutter avait cru devoir demander sa mise à la retraite et prendre un congé immédiat, les vagues se calmèrent lorsque le lieutenant-colonel Sonntag fit l'interim comme chef du régiment.

Une histoire de „Wackes“.

Nous avons signalé à l'époque l'agression dont un maréchal des logis du 13^e régiment de hussards avait été l'objet à Audun-le-Tiche de la part d'un surveillant des mines. Le militaire se trouvait dans un débit à Audun, où étaient établis le surveillant Roth avec plusieurs mineurs qui avaient été la Sainte-Barbe. Au cours d'une discussion avec le maréchal des logis, Roth le traita de „Wackes“ et lui porta sur le nez un coup de son sabre de mineur. Le tribunal des échevins d'Audun-le-Tiche vient de condamner Roth à une amende de 300 M éventuellement trente jours de prison.

Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est que Roth est originaire du pays de Nassau tandis que le maréchal des logis est Hessois.

Le procès de Hansi.

La Gazette de Francfort publiait, il y a deux jours, une information selon laquelle Hansi, caricaturiste alsacien, était poursuivi pour avoir insulté des officiers allemands. Or Hansi écrit à l'*Echo de Paris*:

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

« L'information de la Gazette de Francfort est absolument erronée. Je n'ai jamais traité les officiers allemands de „cochons“, car ce serait de mauvais goût. Je n'ai jamais versé d'alcool enflammé sur des chaises. J'ai simplement fait le geste d'allumer un morceau de sucre pour parfumer l'air, — car on venait, entre amis, de parler des propos malodorants de M. le lieutenant de Forsner concernant le drapeau français. C'est une blague bien anodine, comparée aux insultes restées impunies dont M. de Forsner nous a gratifiés. »

« Enfin, je ne suis pas poursuivi pour cet incident, mais pour certains passages de l'*Album Mon Village*... »

été à peu près une répétition de celle qui eut lieu au « Franziskaner » pour la 1^{re} section. On a fait valoir en faveur de la foire sur la place Mazelle les mêmes considérations que celles émises en faveur de la place de la Comédie. Ici comme là-bas, les habitants se plaignent de la mauvaise marche des affaires. Mais la 5^e section va plus loin. Elle réclame la création d'un marché aux légumes sur la place Mazelle, la construction d'une ligne du tramway de cette place à la gare de l'Abattoir, la construction de la nouvelle église Saint-Maximin, l'embellissement de la place Mazelle, etc. Des pétitions circulent dans le quartier et se couvrent rapidement de signatures.

Parmi les conseillers présents, M. Tuteur a cru devoir prévenir les réclamants, que quoique reconnaissant le bien-fondé de leur demande, il ne fallait cependant pas se laisser de vains espoirs, du moins en ce qui concerne la solution de toutes ces questions avant l'expiration du mandat du conseil actuel.

L'Association de Protection de la Jeune Fille tiendra son assemblée générale annuelle mercredi 11 février, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel de Ville de Metz.

Ordre du jour: 1^o Compte rendu annuel de l'œuvre de la Protection. — 2^o Rapport sur la situation des Patronages de jeunes filles dans le diocèse de Metz. — 3^o Conférence de M. l'abbé Georges Schaefer, directeur du *Guide du Patronage*, à Paris, sur l'œuvre des Patronages de jeunes filles.

MM. les ecclésiastiques et toutes les personnes qui s'intéressent aux œuvres de jeunes filles, sont cordialement invitées à assister à cette séance.

Nécrologie.

Samedi est mort, à Paris, notre compatriote, le chef de bataillon en retraite Demeuré, officier de la Légion d'honneur, qui venait d'atteindre sa 101^e année.

Le commandant Demeuré était né à Dieststein près de Colmar, le 11 septembre 1813. Engagé volontaire à dix-neuf ans, il prit part au siège d'Anvers, et fit les grandes campagnes d'Algérie où il assista, entre autres affaires, à la bataille d'Isly et à la prise, par le duc d'Aumale, de la smalah d'Abd-el-Kader. Pour sa belle vaillance au cours de l'expédition de la Grande-Kabylie, en 1857, il fut cité à l'ordre du jour et nommé chef de bataillon.

Retraité en 1863, le brave officier voulut reprendre du service en 1870; il prit part à la glorieuse défense de Strasbourg, où il commanda les corps de francs-tireurs de la place.

A l'occasion du centenaire de cet officier, le ministre de la guerre avait eu l'intention d'organiser une petite fête, au cours de laquelle on eût remis au vieillard les médailles commémoratives d'Italie, de Crimée et de 1870. Mais M. Demeuré avait refusé.

Le commandant Demeuré avait conservé jusqu'à la fin une parfaite lucidité d'esprit, et il racontait volontiers les grands événements auxquels il avait été mêlé au cours de sa longue existence. C'était un vieillard aimable qui avait gardé intact l'amour de l'armée à laquelle il appartenait si longtemps.

Ajoutons que le commandant Demeuré entretenait encore des relations de famille dans notre ville.

Aumônier militaire.

Un cinquième aumônier militaire catholique vient d'être nommé à Metz; M. Simon, vicaire à Mannheim, s'est présenté hier et sera installé le 18 février.

Noces d'or.

Les époux Daniel Götzel, à Devant-les-Ponts, dont le mari est occupé au dépôt d'artillerie à Metz, ont célébré leurs noces d'or la semaine dernière; les jubilaires sont en parfaite santé.

Caisse d'Epargne.

(SITUATION FINANCIÈRE)
Solde au 1^{er} février 1914 à 60.515 dépositants M. 20.865.200
Solde au 1^{er} février 1913 à 61.941 dépositants M. 18.883.600
En moins pour 1913-14 1426 dépositants en moins avec M. 1.981.600 en plus.

P.-S. — La caisse est accessible au public de 9 à 4 h. et de 3 à 5 h.; les samedis et les veilles de fêtes légales, elle est fermée l'après-midi.

— Livres perdus. Conformément au § 17 de la loi du 23 août 1912 concernant les Caisse d'épargne, il est porté à la connaissance publique que, d'après les déclarations des déposants les livrets n^{os} 48.539 III^e série et 2.885 V^e série sont perdus.

Les porteurs des livrets sont invités à les présenter à la caisse dans un délai de 3 mois.

A partir du 1^{er} avril le taux de l'intérêt sera porté de 3 à 3,25 0/0.

Disparition de chiens de chasse.

D'après une information de journaux, on se plaint depuis un certain temps en ville de la disparition de plusieurs chiens de chasse sans que l'on puisse découvrir l'auteur de ces méfaits. Or la police aurait établi qu'un inconnu tenant une chienne en laisse, entraînait à sa suite de nombreux représentants de la race canine; rien d'étonnant à ce que l'occasion se trouve fréquemment d'acheter à bon compte des chiens de chasse ou de race.

Divers.

Dans la nuit de dimanche à lundi un artilleur du 2^e d'artillerie à pied se vantait, dans la salle d'attente de 3^e classe, d'avoir dépassé sa permission et se faisait fort de rentrer au petit jour à la caserne; l'agent de police chargé du service de la gare eut vent de cette affaire, arrêta le trop bavard artilleur qui remit à une patrouille de son régiment mandée par téléphone.

— De deux individus qui voulaient fuir sans payer leur garni l'un fut arrêté à la gare au moment où il venait de prendre son billet pour Sarrebrück et fut laissé sans malle en gage; le second, qui avait appris les poursuites, arriva à la dernière minute pour prendre livraison de ses bagages, mais son camarade avait déjà pris la malle en remplacement de la sienne. A voler, voleur et demi.

— A la gare également, la police arrêta deux ouvriers de la voie, originaires du pays de Courceles, qui, après une journée de jolies parties à Metz, causaient du scandale dans la salle des troisièmes et avaient même opposé de la résistance au portier et à un agent.

V^e Pèlerinage diocésain d'hommes à Notre-Dame de Lourdes.

Mgr Benzler recommande en ces termes notre prochain pèlerinage d'hommes:

« L'Evêque de Metz approuve, encourage et bénit de tout cœur le pèlerinage d'hommes que M. le Curé de Châtel veut organiser pour Lourdes au mois de mai prochain. Il espère que de grands avantages spirituels en résulteront pour tout le diocèse. Metz, le 6 février 1914. »

Ce pèlerinage se fera du 5 au 13 mai.

Itinéraire. — Aller par Pagny-sur-Moselle—Frouard—Noisy-le-Sec—Juvisy—Bordeaux—Biarritz—Lourdes.

Retour de Lourdes par Toulouse—Celle—Lyon—Paray-le-Monial—Is-sur-Tille—Pagny-sur-Moselle—Metz.

A l'aller, nous ferons station à Biarritz, et au retour à Lyon (Notre-Dame de Fourvière) et à Paray-le-Monial (Sacré-Cœur).

Horaires. — Départ de Metz le mardi 5 mai, vers 8 heures du matin.
Arrivée à Biarritz le mercredi, vers 6 h. du matin.
Départ de Biarritz le même jour, vers midi.
Arrivée à Lourdes le mercredi 6 mai, vers 6 h. du soir.
Départ de Lourdes le lundi 11 mai, dans la matinée.
Arrivée à Lyon le mardi 12 mai, vers 6 heures du matin.
Départ de Lyon le même jour, vers midi.
Arrivée à Paray-le-Monial le mardi soir, vers 6 h.
Départ de Paray-le-Monial le mercredi 13 mai, vers 8 h. du matin.
Arrivée à Metz le mercredi soir, vers 6 heures.

Prix des billets. — En ajoutant au prix des billets les frais pour location des wagons afin d'éviter les transbordements, pour tramway à Lourdes, insignes, manuel, programme, itinéraire, relation du pèlerinage et frais généraux, nous sommes obligés d'établir comme suit le prix des places:

1^{re} classe . . . 134 Mark
2^e classe . . . 90 Mark
3^e classe . . . 60 Mark

Malades. — Le pèlerinage se chargera d'un certain nombre de malades pauvres que nous recommandons à la charité publique. Comme d'habitude, le *Lorrain* publiera la liste des souscripteurs. La souscription est ouverte dès maintenant.

Avis important. — La dernière limite pour les inscriptions est fixée par les Compagnies au 10 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chanoine G. COLLIN, curé de Châtel-Saint-Germain, qui sera à son bureau de Metz, rue des Clercs, 12, à partir du 26 février, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Pour le comité de Lourdes: G. COLLIN, directeur.

NOUVELLES RÉGIONALES

Clouange. — (Reconstitution d'attentat.) Hier matin on avait amené de Metz les deux Italiens récemment arrêtés, l'un à Kuntange et l'autre à Moyevres, comme auteurs des coups de revolver et de poignard, dont l'excellent maire de Clouange a été victime dans la veillée de Noël. Le juge d'instruction, les gendarmes, les commissaires, les témoins faisaient un simulacre de vrai prétoire pour la reconstitution de l'attentat. Les accusés nient toujours: on vérifie maintenant les alibis différents qu'ils invoquent; mais on croit bien tenir les deux auteurs principaux du mauvais coup.

Nilvange. — (Vol sacrilège.) Dans la nuit du dimanche au lundi des malfaiteurs ont cambriolé l'église de Nilvange et, après avoir descellé le tabernacle, l'ont transporté en entier dans les champs vers Kuntange; avec des outils spéciaux ils l'ont fracturé pour s'emparer les vases sacrés. Ils ont emporté le saint ciboire et un calice de grande valeur après avoir été sur la route 1^{re} saintes hosties.

Des ouvriers qui se rendaient à leur travail lundi matin, trouvant une quantité d'hosties et ne sachant ce qui s'était passé, ont envoyé quelqu'un chercher M. le Curé qui a constaté la triste réalité. Beaucoup d'hosties ont pu être recueillies, mais malgré ce qu'une grande quantité a été pincée par les hommes qui étaient passés là avant six heures du matin.

Le voile qui recouvrait le saint ciboire a été retrouvé bien loin hors du village ce qui fait supposer que les voleurs se sont dirigés sur Kuntange. On n'a aucune trace de ces audacieux cambrioleurs. Toute la population est indignée et navrée. Le chien de police Roll de Thionville a suivi une trace jusqu'au temple protestant où ils tentèrent de pénétrer, mais égarés dans leur besogne, ils filèrent vers la gare de Kuntange.

Hayange. — (Accident grave.) On nous écrit: Samedi vers 2 heures de l'après-midi M. Nicolas, employé à l'usine, a été renversé par une locomotive en voulant en élever une autre. Il tomba si malheureusement que la machine lui passa sur le pied qui a été brisé et presque détaché de la jambe. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital des Usines où on lui fera probablement l'amputation.

Thionville. — (Accident mortel à un militaire.) Lundi matin, sur la place des tirs d'artillerie à proximité de la rue Saint-Pierre, on a relevé le corps inanimé d'un artilleur de Thionville: le parquet s'est transporté sur les lieux à 10 heures 1/2 et a établi que la mort était due à la chute d'un tronçonneau survenu pendant un travail accompli par le militaire.

Terville. — (Aggression nocturne.) Le garde champêtre de Terville a été victime d'une lâche agression dans la nuit de dimanche à lundi; une bande d'Italiens l'attaqua et après l'avoir maltraité lui enleva ses armes. La police a procédé lundi matin à l'arrestation de deux de ces agresseurs.

Volkrange. — (Noces d'or.) Samedi dernier, les époux Mathias Herzog et Anna Kelle ont célébré leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Metzange p. Volkrange. — (Incendie.) On nous écrit: Vendredi, à deux heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la grange de Mme veuve Tritz. Bientôt toutes les denrées étaient en flammes et le feu menaçait les maisons voisines. Les pompiers furent rapidement sur les lieux du sinistre et se rendirent maîtres du feu. Le bétail a pu être sauvé.

Des voitures remplies dans la grange sont devenues la proie des flammes. Dans le nombre il y avait une voiture de luxe qui fut complètement détruite.

On ignore comment le feu a pu prendre, vu que toutes les récoltes ont été rentrées par un temps sec. Les pertes, qui s'élevaient à environ 5,000 M, sont couvertes par l'assurance.

Bouvainge-sous-Saint-Michel. — (Affaires municipales.) Annexe de Volkrange, Bouvainge compte près de 500 habitants, alors qu'ensemble les deux localités font un total de 887 âmes; encouragés par cette constatation, les électeurs de Bouvainge ont adressé à la Présidence une pétition demandant qu'on leur permit d'établir, pour les prochaines élections municipales, une liste séparée d'au moins six conseillers municipaux pour Bouvainge.

Audun-le-Tiche. — (Condamnation.) On se souvient du tour de force accompli par un certain Loh, cordonnier de son état, qui, mécontent de voir sa femme entretenir des relations à Esch avec un tiers pendant que lui purgait en Lorraine une peine pour une faillite commise en commun, enleva sa femme dans une auto et la remit aux autorités allemandes; samedi dernier le tribunal correctionnel de Luxembourg a condamné Loh à trois mois de prison et à une légère amende.

Azoudange. — (Accident de chasse.) Au cours d'une battue organisée dans la forêt d'Azoudange, les traqueurs avaient cerné un fourré où s'était réfugié un sanglier qui fut effectivement mis en fuite, mais le pachyderme prit une direction où, pour la sécurité des traqueurs, les chasseurs ne devaient pas tirer. Un chasseur, cependant, dans sa précipitation, déchargea son arme et atteignit le traqueur G. dans la région lombaire; G. s'affaissa très gravement blessé.

Püttigny. — (Incendie.) Dimanche dernier, vers 2 h. du matin, un incendie se déclara dans la ferme de Héval, exploitée par M. Jeannier. Les engrangements sont devenus la proie des flammes, et malgré le concours des habitants de Püttigny et de la pompe de Hamont, appelée en hâte, il a fallu faire la part du feu. Une grande quantité de paille et environ 150 quintaux de blé sont perdus. La cause du sinistre est inconnue.

Arrondissement de Château-Salins. — (Épizootie.) La fièvre aphteuse s'est déclarée à Wickersweiler; cette épizootie est éteinte à Blanche-Eglise.

Sarrequeimines. — Le Cercle catholique pour hommes et jeunes gens a fait l'acquisition, pour la somme de 85,000 M, de l'immeuble appartenant à la Société du casino civil et situé à l'angle des rues du Grand-Port et de la Gare.

Arrondissement de Metz. — (Incendie.) On nous écrit: Samedi, à deux heures du matin, un incendie s'est déclaré dans la grange de Mme veuve Tritz. Bientôt toutes les denrées étaient en flammes et le feu menaçait les maisons voisines. Les pompiers furent rapidement sur les lieux du sinistre et se rendirent maîtres du feu. Le bétail a pu être sauvé.

Des voitures remplies dans la grange sont devenues la proie des flammes. Dans le nombre il y avait une voiture de luxe qui fut complètement détruite. On ignore comment le feu a pu prendre, vu que

toutes les récoltes ont été rentrées par un temps sec. Les pertes, qui s'élevaient à environ 5,000 M, sont couvertes par l'assurance.

Bouvainge-sous-Saint-Michel. — (Affaires municipales.) Annexe de Volkrange, Bouvainge compte près de 500 habitants, alors qu'ensemble les deux localités font un total de 887 âmes; encouragés par cette constatation, les électeurs de Bouvainge ont adressé à la Présidence une pétition demandant qu'on leur permit d'établir, pour les prochaines élections municipales, une liste séparée d'au moins six conseillers municipaux pour Bouvainge.